

LA DÉCISION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE OBLIGERA LA FERMETURE DE LA MFR DE MASKINONGÉ

La présidente de la Fédération québécoise des coopératives des Maisons familiales rurales réagit par une lettre ouverte à l'attention de monsieur Denis Lemaire

LÉVIS, QC, le 2 juin 2011 /CNW Telbec/ – C'est avec stupéfaction que j'ai appris, par la voix des médias, la décision du directeur général, monsieur Denis Lemaire, et des commissaires d'appliquer les réductions budgétaires du MELS à la Coopérative de la MFR de la MRC de Maskinongé. Décision fort surprenante quand on sait que ces coupures étaient destinées aux structures administratives et non aux services aux élèves. Je me permettrai même de questionner pourquoi la commission scolaire a préféré sabrer dans un projet issu de la communauté et qui vise les jeunes ayant besoin d'un plus grand support et qui ont choisi une alternative pour compléter leur cheminement scolaire. Vous conviendrez que la situation a de quoi alimenter le cynisme face au discours des autorités de l'Éducation sur l'urgence d'agir pour contrer le décrochage scolaire.

Comme vous avez préféré utiliser la voix des médias pour annoncer votre position plutôt que de procéder à une discussion avec les partenaires concernés, j'ai décidé de vous répondre par la même voix.

Avant tout, j'aimerais vous raconter l'histoire de la MFR de Maskinongé, sans aucun doute un des projets les plus mobilisants mis en place dans cette communauté rurale considérée comme dévitalisée selon plusieurs indicateurs sociaux et économiques. La MFR est née d'une idée folle d'un administrateur du Carrefour jeunesse emploi de Louiseville. Il avait eu l'imagination de croire que, dans son patelin qui vivait des problématiques de développement économique, d'exode des jeunes et de fermeture d'écoles, on pourrait bâtir un projet éducatif à petite échelle, représentatif du milieu, axé sur les jeunes, répondant aux besoins des entreprises et favorisant le développement citoyen. Le CJE réussit à contaminer le milieu si bien qu'en 2003, une étude de faisabilité fut lancée avec l'appui de trois partenaires. En 2004, l'étude fut complétée confirmant la possibilité d'implanter une école en agriculture et récréotourisme. Déjà à cette époque, on dénombrait une vingtaine de partenaires issus des milieux économiques, sociaux, gouvernementaux et communautaires qui siégeaient au comité d'implantation de cet ambitieux projet. Ambitieux, il l'était! La Coopérative nouvellement créée avait pour mission de boucler un plan de financement de 1,2 M\$. Cet exploit fut réalisé grâce à la collaboration de nombreux partenaires tels que la Conférence régionale des élus, le Forum jeunesse Mauricie, Emploi-Québec, le CLD, la SADC, les UPA du territoire, Desjardins, etc. Pour atteindre le ratio de contribution du milieu nécessaire à l'obtention du financement, la Coopérative de la MFR a dû amasser 80 000 \$ par des contributions de citoyens, d'entrepreneurs et d'organisations de la MRC de Maskinongé. C'est dire à quel point ce projet a soulevé la mobilisation citoyenne de toute une MRC et même d'une région. Je me souviens encore des gens m'interpellant à l'épicerie en me disant qu'il y avait « un peu d'eux » dans le projet. Bref, on construit une résidence, on recrute et en septembre 2006, on ouvre officiellement les portes de l'école avec 14 élèves.

J'ai eu l'incroyable chance monsieur Lemaire, d'accompagner les 2 premières cohortes de diplômés de la MFR durant leur parcours scolaire. Si je n'avais qu'une seule phrase pour résumer ces années, je citerais un étudiant de Saint-Cuthbert qui m'a affirmé, le soir de la remise de diplômes, que la MFR c'était « ce qui lui était arrivé de mieux ».

J'aurais pensé monsieur Lemaire, que votre commission scolaire aurait porté attention à l'incroyable implication de cette communauté dans le développement de sa jeunesse. Force est de constater qu'il a fallu l'implication de tout le village pour monter le projet, mais il n'a fallu qu'une rencontre de votre conseil des commissaires pour y mettre fin.

Depuis maintenant près de deux ans, j'occupe la présidence de la Fédération québécoise des coopératives des Maisons familiales rurales (FCQMFR). La journée précédant votre annonce de non-renouvellement, j'étais en rencontre avec madame Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui a semblé fort intéressée au concept des Maisons familiales rurales. La Fédération a également fait des rapprochements avec des organisations coopératives fortes telles que Desjardins et la Coop fédérée. Il y a deux mois, je me suis déplacée pour une rencontre des partenaires de la MFR de Maskinongé afin de discuter des problématiques de financement de l'école. J'ai été heureuse de constater que plusieurs membres du comité d'implantation ont répondu à l'appel. L'absence d'un partenaire important a cependant été fort remarquée, celle de votre organisation...

Je me permettrai de revenir sur vos propos. Je ne sais pas si c'est par méconnaissance du partenariat avec la Coopérative, essentielle à la création d'un projet MFR, que vous avez choisi d'utiliser le terme « suspension » des activités pour un an. En réalité, l'arrêt des activités de la MFR aura pour impact immédiat de pousser la Coopérative à la faillite, empêchant du même coup la renaissance de celle-ci. Il aurait donc été plus à propos de parler de fermeture. J'ai été aussi surprise de voir les chiffres de déficit avancés par votre organisation dans le maintien d'une école telle que la MFR. Je peux vous assurer que certaines commissions scolaires partenaires de la FQCMFR opèrent des modèles éducatifs semblables sans exiger un tel effort financier. Je suis certaine qu'elles se feraient un plaisir de collaborer avec vous dans la recherche de solutions.

J'espère que vous accepterez de nous rencontrer, tel que demandé par le président de la Coopérative de la MFR de la MRC de Maskinongé, afin que nous puissions travailler ensemble à trouver des solutions viables pour assurer la survie, le développement et la pérennité de cette idée folle qui a permis de grandes évolutions.

Source :

Myriam Demers, Présidente FQCMFR
Directrice MFR MRC Maskinongé 2005-2009

Information :

J. Benoit Caron, directeur général
Cell. : 418 717-8882